



---

Je souhaite apporter mon soutien à l'action menée par le **Pôle arts visuels** en devenant membre de l'association. Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et les approuver sans réserve. J'indique ci-dessous mes coordonnées, ainsi que le mode d'adhésion que je choisis.

Je déclare représenter une structure professionnelle du secteur des arts visuels : son activité contribue à former, exposer, aider, renseigner etc. des professionnels du secteur. En vertu de l'article 5.2 des statuts, ont vocation à devenir membre actif de l'association en tant que personne morale : le Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire, les musées, les centres d'art contemporain, les écoles d'art, les artothèques, les fonds municipaux, les associations d'art contemporain, les galeries associatives, les galeries d'art privées, les collectifs d'artistes, les salons, les manifestations, les fondations ou tout autre structure professionnelle œuvrant dans le champ des arts visuels.

**IDENTITÉ**

NOM DE LA STRUCTURE : \_\_\_\_\_

NOM USUEL SI DIFFÉRENT : \_\_\_\_\_

ADRESSE DU SIÈGE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE CORRESPONDANCE (si différente du siège) : \_\_\_\_\_

TELEPHONE : \_\_\_\_\_ PORTABLE : \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_ SITE WEB : \_\_\_\_\_

ANNÉE DE CRÉATION : \_\_\_\_\_

NOM ET PRENOM DU REPRESENTANT DE LA STRUCTURE : \_\_\_\_\_

NOM, PRENOM ET FONCTION DE LA (DES) PERSONNE(S) DESIGNÉE(S) POUR REPRÉSENTER LA STRUCTURE AU SEIN DU PÔLE (2 PERSONNES MAXIMUM) : \_\_\_\_\_

**RÉSEAUX**

Votre structure est-elle membre d'un ou plusieurs réseaux, syndicats ou fédérations professionnelles ? Si oui, lesquels ?

## **ACTIVITÉ** (Description de l'activité 5 à 10 lignes)

---

---

---

---

---

---

---

## **FORME JURIDIQUE DE LA STRUCTURE**

### **Secteur Public**

- Commune
- Communauté de communes, d'agglomération, urbaine
- Établissement public de coopération culturelle (EPCC)
- Autre (merci de préciser) :

### **Secteur privé non lucratif**

- Association loi 1901
- Comité d'entreprise, d'établissement
- Autre (merci de préciser) :

### **Secteur privé lucratif**

- Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
- Société coopérative de Production (SCOP)
- Société d'économie mixte (SEM)
- Société à responsabilité limitée (SARL)
- Société anonyme (SA)
- Autre (merci de préciser) :

## **COLLÈGE D'ADHÉSION**

**Pour favoriser une représentation de tous les acteurs et encourager le débat et la concertation, l'adhérent(e) est invité(e) à s'identifier dans un collège (un seul choix possible). Merci de cocher ou d'entourer le collège de votre choix.**

### **FORMATION**

ex : enseignants, responsable pédagogique, historiens de l'art, formateurs, chercheurs... (structures = écoles supérieures d'art, universités, organismes de formation professionnelle)

### **ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

ex : artistes intervenants, médiateurs, etc. (structures = écoles municipales d'art, association d'éducation artistique, ateliers d'artiste...)

### **CRÉATION**

artistes

### **PRODUCTION**

ex : ateliers d'artistes, régie, assistants d'artistes, agents d'artistes, chargé de production, résidence d'artiste...

### **ÉDITION**

ex : éditeurs, critiques d'art, chargée de diffusion, secrétaire d'édition...

### **DIFFUSION**

ex : commissaire d'exposition, directeur artistique, resp. communication... (structures = lieux d'exposition)

### **COLLECTION**

ex : conservateurs, restaurateurs, directeurs artistique, etc. (structures = musées, FRAC, artothèques)

### **ART PUBLIC**

ex : responsables des dispositifs publics (commande publique, 1%), intermédiaires (ex : action Nouveaux commanditaires)

### **MARCHÉ DE L'ART**

ex : galeristes, responsables foires, fondations (structures = fondations, foires, galeries d'art...)

### **ADMINISTRATION ET JURIDIQUE**

ex : avocat, juriste, administrateurs, formateurs...

### **ACCOMPAGNEMENT**

ex : chargé d'accompagnement des artistes (structures de conseils, orientation, information)...

### **RECHERCHE**

ex : chercheurs, universitaires, artistes...

## COTISATION

Le montant de la cotisation est fonction du nombre d'ETP (Emploi Temps Plein) de la structure :

- Supérieur à 20 ETP..... 200 €
- De 10 ETP à 20 ETP..... 150 €
- Entre 5 et moins de 10 ETP..... 120 €
- Entre 2 et moins de 5 ETP..... 90 €
- Entre 0,5 et moins de 2 ETP..... 60 €
- Inférieur à 0,5 ETP ..... 30 €

Je joins un chèque à l'ordre du Pôle arts visuels Pays de la Loire d'un montant de \_\_\_\_\_ €

ou

Je procède à un virement bancaire au Pôle arts visuels Pays de la Loire d'un montant de \_\_\_\_\_ €  
**(N'oubliez-pas d'indiquer le nom de la structure lors du virement)**

### Domiciliation bancaire

*BANQUE : 10278 GUICHET : 36176 COMPTE : 00011782301 CLE : 37  
IBAN : FR76 1027 8361 7600 0117 8230 137 BIC : CMCIFR2A*

A ..... Le ..... / ..... / .....

Signature